

Bulletin de la Société de Médecine publique et de Topographie médicale de Belgique; volume XVII, 2^e partie.

La Société de Médecine publique de Belgique est cette société qui a réussi à grouper les médecins de tout le pays pour l'élaboration d'une statistique permanente et la discussion occasionnelle des questions fixant l'attention des hygiénistes. C'est elle qui a organisé, en 1885, à Anvers, un congrès du choléra, où la plupart des gouvernements européens étaient représentés par des sommités; la France, par exemple, avait délégué Proust et Brouardel. Il y a environ une dizaine d'années, elle a discuté la question des maxima dans l'analyse des eaux et remis au point les exagérations des chimistes bruxellois. Quelque temps auparavant, elle avait posé les principes qui doivent régir les distributions des eaux. Pour l'éloignement des immondices et les égouts des grandes villes, le rapport de MM. Royers et Putzeys, présenté à la Société, est encore aujourd'hui un travail utile à consulter. En général, les rapports préliminaires à la discussion de la question à traiter dans la séance annuelle sont faits avec soin, et la discussion a ainsi un intérêt pratique. Il y a en outre l'avantage moral d'inciter à un travail scientifique ou tout au moins de faire s'y intéresser bon nombre de médecins de petites localités, qui seraient sans cela absolument abandonnés à eux-mêmes. L'Académie officielle de médecine occupe un sommet; on n'y arrive qu'après réputation faite; le nombre des membres est limité par les statuts. La Société, au contraire, est plus ouverte et accueille toutes les bonnes volontés.

Après ce préambule, on ne pourra pas nous accuser de méconnaître ce que cette Société a de bon; et les critiques que nous nous permettrons seront considérées par les juges impartiaux comme une conséquence même de l'intérêt que mérite l'institution.

Le volume XII, publié en juin 1901, est le rapport sur l'état sanitaire de la Belgique pendant toute une année. Mais cette année est l'année 1899. Cela nous ramène au siècle passé et est déjà de l'histoire ancienne. On se souvient encore vaguement des événements, mais, pour les localiser correctement dans leur année propre, il faut déjà un effort

de mémoire. Un retard de dix-huit mois enlève certainement au travail le bénéfice de l'actualité.

Néanmoins, il pourrait avoir encore une utilité très réelle. Tout le monde fait forcément de l'hygiène locale. Un travail d'ensemble, condensant tous les renseignements particuliers en une vue générale sur l'histoire médicale de tout un pays pendant toute une année, aurait un intérêt durable.

Mais la Société fait de la « topographie médicale ». La constitution médicale d'une région doit être influencée par le caractère de cette région, tel que déterminé par la composition géologique du sol, l'altitude, les conditions climatiques, etc. En théorie, une telle influence est parfaitement admissible. Mais on admettra également que la civilisation consisté essentiellement à rendre, dans une certaine mesure, l'homme indépendant de son environnement immédiat. En tous cas, il ne peut s'agir, pour cette action directe du milieu spécial, d'une influence absolument prépondérante; l'intensité de cette influence est une question de quantité de plus ou de moins. Et l'on peut se demander si les organisateurs de la Société n'ont pas quelque peu surtaxé le facteur topographique, quand on les voit diviser notre petit pays en douze zones.

Et ces douze zones restent distinctes, car on donne le travail de chacun des rapporteurs. Et ce travail consiste en quatre rapports trimestriels qui sont donnés tels quels. Pour se faire une idée de l'histoire médicale de la Belgique en 1899, il faut donc lire $12 \times 4 = 48$ rapports. Avec la meilleure volonté, on ne peut pas dire qu'il y a là un travail d'ensemble; ce n'est pas un bâtiment construit, ce sont des matériaux à pied d'œuvre.

Pour se convaincre du bien-fondé de ces observations, la Société de Médecine a un moyen bien simple. Elle publie des rapports mensuels; les rapports, tant annuels que mensuels, sont communiqués à la presse. L'accueil fait aux deux sortes de publications est caractéristique: tous les journaux reproduisent le Bulletin mensuel, court, rédigé par un seul médecin centralisant tous les renseignements, et ne venant pas trop en retard. Le rapport annuel va droit au panier, et il faut des convaincus et des zélés pour lui accorder la part d'attention qu'il mérite.

La Direction de la Société a encore un autre moyen d'éclairer sa religion sur la valeur minime du principe topographique: c'est de lire tous les rapports. Tous les rapporteurs disent en somme la même chose, et fort souvent un même rapporteur dit, pour son compte, quatre fois la même chose, une fois pour chaque trimestre. Et pourtant, ce

n'est pas fastidieux, du moment qu'on fixe son attention, non sur le fond, mais sur la forme. Le bourgeois gentilhomme était ébahi des quatre façons dont son professeur de littérature disait : « Belle marquise etc. » Il est naturellement douze fois plus intéressant d'entendre dire quarante-huit fois que l'incurie des populations ou des administrations a amené une recrudescence de la fièvre typhoïde. On peut classer les diverses modalités d'expression : il y a les indignés, les sarcastiques, les philosophes, les indifférents, etc. ; bref, on peut faire, par induction, la psychologie de douze médecins qui posent, sans le savoir, devant votre objectif mental.

Car chaque rapporteur garde sa personnalité dans la pleine indépendance dont il jouit. Des règles générales pour l'élaboration des rapports ne paraissent pas exister. Il n'y a aucune unité de plan ni de vues. Rien que pour l'étendue à donner au travail, on constate des idées fort disparates. Il y a des rapports prolixes, il y en a de laconiques; il y en a dont les périodes sont arrondies avec soin, tandis que d'autres sont rédigés en style télégraphique, de simples notes mises bout à bout, au hasard. Il semble y avoir une loi régissant les phénomènes : l'étendue des rapports et le soin apporté à leur rédaction sont inversement proportionnels à l'importance de la localité qu'habite le rapporteur.

Quand on parcourt les Bulletins mensuels de la Société, on y trouve presque toutes les communes un peu importantes du pays; dans chacune de ces communes, la Société a un correspondant. Mais trop souvent les colonnes en regard de certaines localités restent vides : le correspondant n'a rien envoyé. Le rapporteur de la zone du littoral a six correspondants qui lui ont envoyé ensemble quarante-cinq bulletins pour toute l'année. Il trouve que ce n'est guère. Il a reçu des bulletins immaculés, avec cette simple mention : État sanitaire très favorable. (La zone du littoral comprend les stations balnéaires à la mode.) Le rapporteur déclare que par suite de l'insuffisance de renseignements, ses quatre rapports trimestriels n'offrent que peu d'intérêt.

A l'autre extrémité du pays, son collègue de la zone ardennaise exhale les mêmes plaintes, mais avec une philosophie moins résignée. Quand toutes les corporations se syndiquent, seuls les médecins ne parviennent pas à se grouper pour la défense de leurs droits et de leurs « privilèges » (?). Les listes des membres des diverses Sociétés médicales sont bien fournies, dit-il, mais personne ne vient aux séances. Et notre Ardennais demande si cet absentéisme sévit également à l'Académie de médecine, au Conseil supérieur d'hygiène, aux Commissions médicales, « partout enfin où l'on touche des jetons de présence ».

La réponse à l'insidieuse question du rapporteur ardennais est certainement négative. Mais il y a une autre question à poser : Dans ces séances à jetons, fait-on toujours beaucoup meilleure besogne qu'à la Société de Médecine publique, avec ses correspondants intermittents ? Il faut bien compter un peu avec la faiblesse humaine ; le zèle se relâche et les institutions bénévoles sont constamment menacées de mort lente. Leur situation devient grave quand elles entrent dans la phase de la quiétude satisfaite ; il n'y a pas de danger quand des caractères fortement trempés sonnent le réveil, jettent, même avec un peu d'exagération, le cri d'alarme.

Pour donner plus d'intérêt à son rapport annuel, la Société de Médecine publique devrait charger de ce travail un seul de ses membres, veiller à une publication plus rapide, et, pour les cas un peu spéciaux, comme par exemple des épidémies locales de quelque importance, demander à un médecin de la région une étude détaillée, qui serait une annexe au rapport général sommaire.

Précisément dans cette année 1899, il y a eu deux intéressantes épidémies d'origine hydrique, et qui rentrent donc tout spécialement dans le cadre de ce journal : la fin de l'épidémie de fièvre typhoïde de Verviers et l'affection cholériforme de Herstal (province de Liège).

Le rapporteur pour la zone du Condroz dit que la fièvre typhoïde à Verviers était bien d'origine hydrique. Dès 1898, la maladie sévissait à Jalhay. De cette localité sort un ruisseau, la Borchène, qui déverse ses eaux dans les conduites émergeant du lac de la Gileppe. Ce lac, formé par un barrage, alimente Verviers et Dison, où il y a eu plusieurs centaines de cas (de 500 à 600). Il a suffi de couper les eaux du ruisseau contaminé pour mettre fin à l'épidémie. Pour janvier et mars 1899, il y a encore 9 cas, mais il paraît que ceux-ci sont dus à une importation d'Eupen.

Voilà tout. Le nombre des cas n'est même pas établi ; le rapporteur dit « de 500 à 600 ». C'est que, paraît-il, le corps médical de Verviers et l'Administration communale ont choisi ce moment pour se quereller, et la plupart des médecins auraient refusé de signaler les cas de maladie dans leur clientèle. Il eût été intéressant d'être fixé sur ce point. La Direction de la Société de Médecine publique n'aurait-elle pas pu intervenir officieusement pour arrêter un conflit, tout au moins d'une inopportunité absolue ?

À Herstal, en juin 1899, en quelques semaines, il y a 2 000 malades d'une espèce de cholérine. Dans les quartiers où l'eau de la distribution n'arrive pas, les cas sont rares ou inconnus. Ceux qui boivent de l'eau

de leur puits restent également indemnes. La suppression totale de l'alimentation pendant quelques jours pour réparer des tuyaux et la recommandation de faire bouillir l'eau abaissent de suite le nombre des cas. Il n'y a donc pas de doute possible : l'eau de la distribution a causé la maladie. Pour augmenter la quantité d'eau, on prolongeait les galeries de drainage; un malveillant a brisé un tuyau, ce qui a amené dans la galerie-réservoir l'eau souillée par les travaux. Des analyses ont été faites, mais aucun chiffre n'est donné pour la partie chimique. Le rapporteur se borne à dire que l'eau était fortement altérée et présentait une quantité énorme de colonies; le 29 juin, il en trouve encore 1 428 et le 12 juillet seulement 12, ce qui se rapproche de l'état normal.

Il est inutile d'insister sur l'insuffisance de ces renseignements. Le nombre des malades est encore une fois donné en chiffre rond; il n'y a pas eu, de la part du rapporteur, le moindre effort pour ébaucher une étude un peu présentable de l'épidémie. Ceci n'est pas un reproche, c'est la constatation d'un fait. On n'a pas demandé au rapporteur une étude spéciale, et c'est déjà de sa part une preuve de zèle que de ne pas se borner à une simple mention et d'avoir donné quelques détails.

Ce principe des rapports spéciaux est du reste déjà appliqué par la Société, occasionnellement. Le volume actuel contient une intéressante étude sur l'historique des projets pour l'épuration de la Vesdre, dont les eaux, souillées par les lavoirs de laine de Verviers, ont abimé une des vallées les plus pittoresques du pays. Le docteur Dethier, de Nessonvaux, a fait une étude complète, que M. Julien Delaite a résumée.

Une observation faite par plusieurs rapporteurs constate le bon accueil fait en général aux mesures sanitaires quand il y a eu quelques cas de fièvre typhoïde dans la localité. Cela est bien. Peut-être vaudrait-il mieux encore prévenir que guérir. Mais beaucoup de rapporteurs constatent que les mesures préventives rencontrent beaucoup d'opposition, et la plupart des administrations communales les évitent le plus possible pour des raisons électorales. Le fait que les gens consentent à se laisser guérir prouve déjà un haut degré de civilisation.

Ad. K.

(Extrait de la *Technologie sanitaire*.)
